



18.01.2011 - 11:36 Uhr

Calcul des frais kilométriques: l'outil indispensable du TCS. Un moyen simple, rapide et précis pour calculer les frais kilométriques et le coût des entretiens

Bern (ots) -

Les autorités fiscales exigent depuis le 1er janvier 2005 la déclaration du kilométrage effectué à titre privé avec une voiture d'entreprise. Grâce au livre de bord du TCS, les distances parcourues peuvent être saisies en toute simplicité. Facilement utilisable, le CD-ROM "Frais kilométriques 2011" du TCS est l'outil idéal pour calculer rapidement et simplement les frais de déplacement en voiture. Le coût des services selon le modèle automobile est donné en ligne sur un simple clic.

Le nouveau CD "Frais kilométriques 2011" est un instrument fort utile aux comptabilités d'entreprise et services du personnel pour déterminer rapidement et simplement les coûts d'entretien et d'exploitation d'une ou plusieurs voitures de service. Ces frais doivent être déclarés sur le nouveau certificat de salaire. Depuis 2005, l'utilisation privée de la voiture d'entreprise est en effet imposable (chiffre 2.2 "part privée voiture d'entreprise" du nouveau certificat de salaire).

Le livre de bord sert à enregistrer les kilomètres privés. Tous les déplacements peuvent y être mentionnés avec la mention "privé" ou "professionnel". Il est ainsi facile de déterminer à la fin de l'année la part du kilométrage effectué à titre privé. Ce livret a encore un autre avantage pratique: il permet de contrôler la consommation d'essence. Après avoir noté durant au moins 3000 km le coût des pleins et les kilomètres parcourus jusqu'au prochain arrêt à la station d'essence, on peut comparer la consommation de carburant réelle à la donnée du constructeur (rubrique "total").

Grâce à cet outil de calcul du TCS il est aussi possible d'estimer à l'avance les coûts d'entretien d'une flotte de véhicules. La banque de données en ligne offre une vue d'ensemble de tous les entretiens qu'exige un certain modèle automobile jusqu'à un kilométrage de 180 000 km.

Intéressant aussi pour les particuliers

Le calcul des frais kilométriques est aussi utile aux particuliers, par exemple pour facturer ces coûts à des tiers ou pour déterminer ses propres charges de véhicule. Le procédé est fort simple: le total des coûts (fixes et variables) divisé par le nombre de kilomètres effectués en un an (déplacements privés et professionnels) donne le coût par kilomètre.

Une voiture d'un prix moyen de 35 000 francs et effectuant un kilométrage annuel de 15 000 km coûte environ 76 centimes par kilomètre. Avec une assurance casco complète, le prix au kilomètre peut même atteindre 86 ct./km selon la couverture du risque choisie. Ce coût augmente encore pour une voiture acquise en leasing. Le calcul du coût kilométrique est aussi un instrument utile pour répartir les frais entre les usagers si la voiture sert à transporter plusieurs personnes. Il suffit alors de diviser les frais calculés

par le nombre de personnes. Tant pour les particuliers que pour les sociétés, cette méthode permet de présenter les coûts de transport de manière équitable et transparente.

Les frais kilométriques 2011 peuvent aussi être calculés rapidement et simplement sur www.infotechtcs.ch (PDF, graphique Frais kilométriques).

Une estimation précise des frais kilométriques est un critère d'achat utile aux particuliers souhaitant acquérir une nouvelle voiture. Ils peuvent ainsi s'informer par avance sur le coût des entretiens à venir. Enfin, ce logiciel peut servir d'instrument de contrôle, par exemple pour vérifier la facture du garage après un entretien.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 022 417 27 16, 078 707 71 28,
mvolpi@tcs.ch
Peter Grübler, chef de projet Conseils et expertises, 041 267 18 18,
pgruebler@tcs.ch

Le TCS est sur Flickr!
Nos photos peuvent être téléchargées sous
www.flickr.com/photos/touring_club/collections

Plus d'informations sur www.presetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100617485> abgerufen werden.